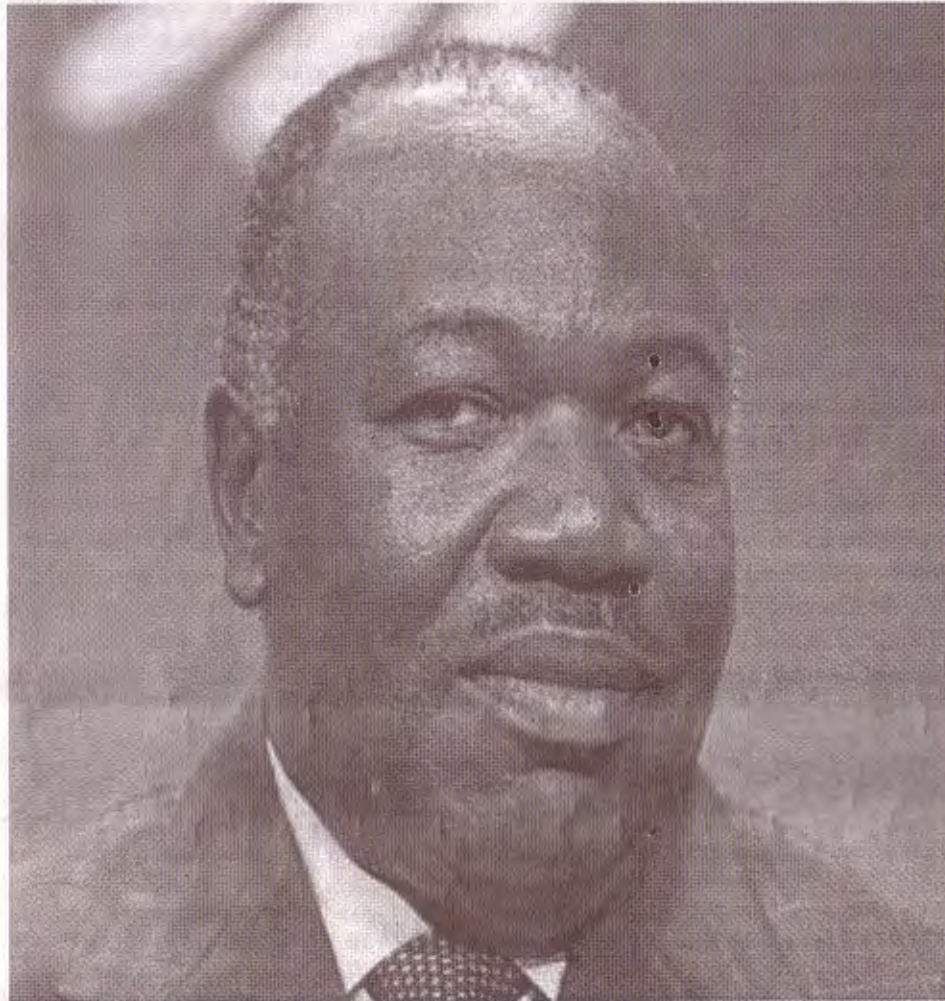


L'UE demande aux autorités "de garantir la transparence du processus électoral"

« Éviter tout acte de violence ou toute forme de provocation », termes utilisés jeudi 27 juillet dernier par la représentante de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Gabon. Mariya Gabriel a demandé aux autorités gabonaises ainsi qu'aux partis d'opposition "de tout faire pour apaiser le climat tendu à l'approche de la présidentielle du 27 août 2016 car il « en va de leur responsabilité commune. »



Les récents incidents de samedi dernier, à la suite d'un rassemblement pacifique de quelques centaines d'opposants à Libreville qui avait été violemment dispersé à coups de grenades lacrymogènes par les forces de l'ordre, ont donné lieu à des actes de violences inquiétants. « La campagne électorale doit se faire dans un environnement apaisé ou les libertés fondamentales - la liberté d'expression, d'association et de rassemblement - sont pleinement respectées », a fait observer la députée européenne lors de cette conférence de presse pour le lancement de la mission européenne au Gabon. Avant d'ajouter : « Dans ce contexte, les forces de l'ordre se doivent

aussi d'agir avec retenue ».

Mme Gabriel a par ailleurs demandé aux autorités "de garantir la transparence du processus électoral à tous les niveaux, qui est la clé afin que tout le monde accepte les résultats finaux de l'élection". Vingt-deux observateurs européens vont être déployés dans les jours qui viennent dans les neuf provinces du pays et plus d'une cinquantaine au total pendant le scrutin. Cette mission intervient "à l'invitation du gouvernement gabonais". Ils auront accès "à toutes les étapes le jour du scrutin", notamment l'ouverture des bureaux de vote, le vote lui-même, et le dépouillement des résultats, a précisé la cheffe de la mission d'observa-

tion.

A moins d'un mois du scrutin, pouvoir et opposition multiplient les escarmouches, laissant craindre une campagne tendue dans ce pays réputé calme de 1,8 million d'habitants.

La Cour constitutionnelle du Gabon vient de rejeter les recours introduits par trois opposants contre la candidature à la présidentielle du chef de l'Etat sortant Ali Bongo Ondimba, qu'ils accusent d'inéligibilité.

Par ailleurs, un collectif d'avocats a dénoncé une nouvelle fois jeudi "la détention arbitraire" à la prison centrale de plusieurs syndicalistes arrêtés le 9 juillet en marge d'un meeting pro-Bongo et réclamé leur libération.

Cédric Lekhogo